



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.2.1

Synode
des 4 et 5 novembre 2024 à Berne

Élection de deux scrutatrices ou scrutateurs pour le mandat 2025 – 2026

Proposition

Le Synode élit Theddy Probst et Haru Vetsch scrutateurs pour le mandat 2025 – 2026.

Berne, le 6 mai 2024
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination
La présidente
Judith Pörksen Roder

L'article 6 du Règlement du Synode stipule :

Élection et compétences

¹ *Le Synode élit en son sein, pour une durée de deux ans, deux scrutatrices ou deux scrutateurs ainsi que deux personnes pour les suppléer. Ces personnes peuvent être réélues.*

² *Les scrutatrices et scrutateurs ont pour compétence de préparer, avec la présidence du Synode, les élections et les votations du Synode et d'en valider le résultat.*

Theddy Probst et Haru Vetsch se mettent à disposition pour la réélection. La Commission de nomination propose au Synode de les élire scrutateurs pour le mandat 2025 – 2026 :

Theddy Probst, pasteur	ZH	(pour un nouveau mandat)
Haru Vetsch, pasteur	TG	(pour un nouveau mandat)